



Sommaire

Politique sociale, emploi et conditions de travail.....	1
Immobilier.....	1
Activités Sociales & Culturelles.....	2

Politique sociale, emploi et conditions de travail

TPS 2022, FSF abonné aux pots de départ !

580 salariés sur le périmètre FS&F ont choisi de partir au bénéfice des formules TPS 2018 (60), TPS 2022 (502) et Handicap (18), soit 237 salariés de droit privé et 343 fonctionnaires.

Ce nombre de départ est en ligne avec les prévisions. C'est la région Grand Sud-Ouest avec 20 % des effectifs suivie par les régions Grand Ouest et Grand Nord Est (18 %) puis Grand Sud Est qui font face au plus grand nombre de départs proportionnellement au nombre de salariés. Le nouveau périmètre FS&F sera ainsi encore plus concentré en Ile de France, région qui ne perd que 12 % des effectifs.

Ce sont dans les **Directions People et Transformation, Finances et Performance puis Secrétariat Général** que l'on recense le plus grand nombre de départs.

L'analyse de la CFE-CGC

Les élus CFE-CGC prennent note de ce recensement qui permet de quantifier et localiser l'ensemble des départs prévus.

Le véritable enjeu cependant induit par le départ de 12 % des personnels FS&F est la **répartition de la charge de travail sur les salariés qui « restent »**. Les salariés sont nombreux à alerter sur leur surcharge de travail.

Ainsi, les **élus CFE-CGC exigent la mise en œuvre de projets de réorganisation des activités** dans toutes les Directions **pour assurer une répartition saine de la charge de travail**. Ils seront particulièrement vigilants aux conditions de travail des salariés du périmètre.

De plus, ils **déplorent l'inexistence**, à ce jour, **de projet de transformation pour la Direction People & Transformation**, alors qu'existent les projets TOM pour la finance, PGAF 2023 pour GPS ou Immo 22 pour la DIG même si leurs mises en œuvre sont laborieuses. Pourtant, certains services, tels que la DCSRH, Orange Avenirs, etc. sont très impactées et concentrent jusqu'à 20 % de départs, dans certains services ! **Devant les nombreuses situations d'alerte, une nécessaire prise de parole du nouveau DRH s'impose !**

Immobilier

Pessac, le programme de travaux est sous contrôle



En réponse aux élus, l'équipe projet a présenté une synthèse des travaux ainsi que le planning prévisionnel des travaux de désamiantage.

A date, il est prévu de réorganiser l'ensemble du plateau situé au RDC du bâtiment Margaux, pour les équipes de la Direction de la Formation et Global Procurement & Supply chain (GPS). Des travaux de décroissance ainsi que le remplacement des sols sont ainsi prévus, ce qui implique du désamiantage, compte-tenu de la présence d'amiante dans les colles utilisées pour la pose des moquettes.

Le plan d'action est finalisé avec interventions d'un prestataire de désamiantage sous contrôle du maître d'œuvre selon un protocole de travaux parfaitement maîtrisé par les équipes de la DIG. L'opération de désamiantage devrait débuter au 4^e trimestre 2023.

La position de la CFE-CGC

Les élus CFE-CGC Orange font confiance à l'expertise des équipes de la DIG pour prendre toutes les garanties possibles pour la sécurité des salariés concernés.

Noisy Mont d'Est, des travaux en prévision !



Le site Noisy Mont d'Est est choisi pour rassembler plusieurs services d'Orange de la région. Ainsi les 98 salariés de la Direction Comptable et Orange Avenir, actuellement répartis sur 4 étages (5^e au 8^e), vont être regroupés sur 2 étages (5^e et 6^e) sur des positions attribuées le temps d'effectuer les travaux de réaménagement en mode flex du 7^e et 8^e étage.

L'objectif du projet est d'installer l'ensemble des salariés FSF sur une partie du 7^e étage, en fonction du macro-zoning indicatif présenté. Le site devra accueillir à terme 450 salariés d'Orange.

L'analyse de la CFE-CGC

Un Représentant de Proximité CFE-CGC a été le porte-parole des salariés du site et a formulé auprès de l'équipe projet, plusieurs demandes pour les salariés de FSF :

- Que les **salariés RQTH conservent leurs matériels** et que les **aménagements soient anticipés** pour leurs garantir une bonne installation ;
- Que les salariés aient **accès au cabinet médical du site** ;
- Qu'ils **conservent leurs double-écrans** pour faciliter le fonctionnement ;
- Que soient **précisées les conditions de chauffage/traitement d'air** des plateaux ;
- Qu'un **audit du Wifi du site** soit assuré pour optimiser la couverture
- Que la **sécurité du site soit améliorée** (de nombreux vols constatés récemment) ;
- Que les **parties communes soient ravalées** (réfection de la peinture des espaces) ;
- Que soient **précisées les possibilités de parking** en cohérence avec les besoins complémentaires ;
- Que soient **développées les installations pour les deux-roues** (parking protégés, sécurisés avec chargeurs de batteries ; des douches et vestiaires ventilés) ;
- La **mise à disposition de place de parking PMR** (en application du décret 94-86 du 26 janvier 1994) ;
- Que le **télétravail soit favorisé** pendant toute la durée des travaux.

L'ensemble des élus CFE-CGC s'assureront de la prise en compte de ces demandes.

Activités Sociales & Culturelles

Validez vite votre Quotient Familial 2023 !

Toutes les **prestations du Pack Culture et Vacances sont disponibles** pour les Ayants Droits depuis le 15 février 2023.

Nous vous rappelons que la **validation de votre Quotient Familial (QF) 2023 est indispensable** pour pouvoir bénéficier des prestations proposées par le CSEE FSF.

Le montant de votre « Pack Culture et Vacances (PCV) 2023 » selon votre Quotient Familial (QF) :

Tranches	QF	Montants « PCV 2023 » en €
Tranche 1	QF 1 à 4	810 €
Tranche 2	QF 5 à 8	740 €
Tranche 3	QF 9 à 11	670 €
Tranche 4	QF 12 à 13	580 €
Tranche 5	QF 14	490 €
Tranche 6	QF non validé	20 €

Vacances Enfants Printemps

Dépêchez-vous, le catalogue ne restera ouvert que **jusqu'au 7 mars 2023**.

CESU

Vous pouvez réaliser vos commandes pour le 1^{er} semestre **jusqu'au 30 juin 2023**.

Tous les dossiers présentés lors de cette séance sont disponibles sur Alfresco, CSE 2022 – février 2023

Les dossiers sont à la disposition des seuls adhérents et militants. **À ne pas diffuser.**

Vos Élus CSE titulaires :

Jacques **BERTHELIER** ; Anne **CUDON** ; Laurence **DULON** ; Patrick **EONO** ;
Karl-Stephan **LUCAS** ; Dominique **MESNIERE** ; Catherine **MORIVAL** ;
Danielle **PROULT** ; Madani **RAHMANI** ; Yves **TERRAIL**

Vos Élus CSE suppléants :

Ali **BEN M BAREK** ; Christian **BOYER** ; Gilles **DALLERAC** ;
Laure **FALEMPIN** ; Loïc **MARTIN** ; Thierry **NAMUR**

Votre Représentant Syndical : Patrick BOUSCARY